

LE CURÉ. — Pardon, M. Pierre! le chef de l'opposition le trouva trop raide. Puis, crac! survint une bourrasque qui amena la démission de l'honorable M. Angers. Un caractère, celui-ci, s'il en fut jamais!

PIERRE. — Si nous en avons seulement dix de cette trempe, M. le curé!

LE CURÉ. — Si nous en avons seulement cinq!

PIERRE. — Que s'était-il donc passé?

LE CURÉ. — Le gouvernement avait décidé d'ajourner le règlement de la question à six mois et de faire un nouvel appel à M. Greenway. M. Angers ne voulut pas se soumettre à cette humiliation, craignit les conséquences d'un nouveau délai, et démissionna. Les événements lui ont donné raison, et le gouvernement a eu tort et a fait une faute qui a failli être irréparable.

PIERRE. — Quant à votre appréciation de l'attitude de M. Angers, M. le curé, je puis dire que je n'ai jamais entendu dire autre chose.

LE CURÉ. — En juillet dernier, le gouvernement passa un nouvel arrêté ministériel, qui a déjà été apprécié dans la *Semaine Religieuse*.

PIERRE. — Cette fois-ci, je suppose, ceux qui avaient trouvé le premier arrêté trop raide furent contents.

LE CURÉ. — Pauvre M. Pierre! vous n'avez jamais sondé les abîmes du cœur humain. Non, ils ne furent pas contents, ils le trouvèrent trop mou. Il l'était quelque peu.

PIERRE. — Que veulent-ils donc, en bonne vérité, M. le curé?

LE CURÉ. — On n'a pu le savoir que dernièrement, M. Pierre. Ils veulent . . . non pas une *législation remédiateur* rendant aux catholiques ce qu'on leur a volé, mais une *commission d'enquête*, chargée de tout recommencer.

PIERRE. — Ils veulent tout recommencer! Eh bien! M. le curé, je répète ce que j'ai dit au commencement de notre entretien, c'est de la démençe.

LE CURÉ. — Vous vous trompez du tout au tout, M. Pierre, c'est une *trahison*, comme le dit une *Communication*, publiée dernièrement, et dont le ton laisse facilement soupçonner la provenance.

L'avez-vous lue?

PIERRE. — Pas encore, M. le curé.

LE CURÉ. — Il faudra la lire dès demain, avec toute l'atten-